



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

TOUT COMPRENDRE

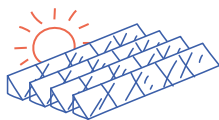
L'électricité photovoltaïque

CLÉS POUR AGIR

**LE PHOTOVOLTAÏQUE
S'ADAPTE PARTOUT****P. 4****COMMENT ÇA MARCHE ?****P. 6****QUELLE EST SA PLACE DANS
LE MIX ÉNERGÉTIQUE ?****P. 9****QUELS SONT SES
ATOUTS POUR
L'ENVIRONNEMENT ?****P. 10****QUEL IMPACT SUR LA
BIODIVERSITÉ ?****P. 12****LES SYSTÈMES
PHOTOVOLTAÏQUES SE
RECYCLENT-ILS BIEN ?****P. 13****OÙ INSTALLER LES PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES ?****P. 14****QU'EST-CE QUE
L'AGRIVOLTAÏSME ?****P. 15****COMMENT GÉRER UNE
PRODUCTION VARIABLE ?****P. 16****LE PHOTOVOLTAÏQUE
EST-IL COMPÉTITIF ?****P. 17****COMMENT INVESTIR DANS
LE PHOTOVOLTAÏQUE ?****P. 18**

Ce document est édité par l'ADEME | 20, avenue du Grésillé | 49000 Angers

Conception graphique : bearideas - Rédaction : ADEME, agence Giboulées - Illustrations : Claire Lanoë - Photos : couverture : Bilanol/Shutterstock ; page 6 : © Sophon Nawit/Shutterstock ; page 8 : © lovelyday12/Shutterstock ; page 11 : © Arnaud Bouissou/Terra ; page 12 : © Bilanol/Shutterstock ; page 19 : © AnnaStills/Shutterstock - Impression : L'Artésienne



LE PHOTOVOLTAÏQUE, UNE ÉNERGIE À FORT POTENTIEL



Pour limiter le réchauffement de la planète, nous devons réduire le plus possible notre recours aux énergies fossiles, développer les énergies renouvelables, gagner en efficacité dans tous les domaines et adopter des comportements plus sobres en énergie.

À ce jour, le mix énergétique de la France compte moins de 20 % d'énergies renouvelables¹ et montre que nous sommes encore trop dépendants des énergies fossiles. Il est, en ce sens, urgent d'accélérer le développement de toutes les filières électriques notamment d'énergies renouvelables, qui participent à la diversification du mix et à la sécurité d'approvisionnement.

La capacité d'adaptation du photovoltaïque est un atout précieux. Sur les toitures, en ombrières de parking, en centrales au sol, au-dessus de surfaces agricoles, les panneaux photovoltaïques peuvent être installés dans de nombreux endroits, partout en France. Pourtant, cette énergie est à ce jour sous-exploitée.

Fonctionnement, déploiement, capacités de développement : ce guide vous éclaire sur cette énergie d'avenir.

¹ Source : SDES, Chiffres clés de l'énergie, 2025.



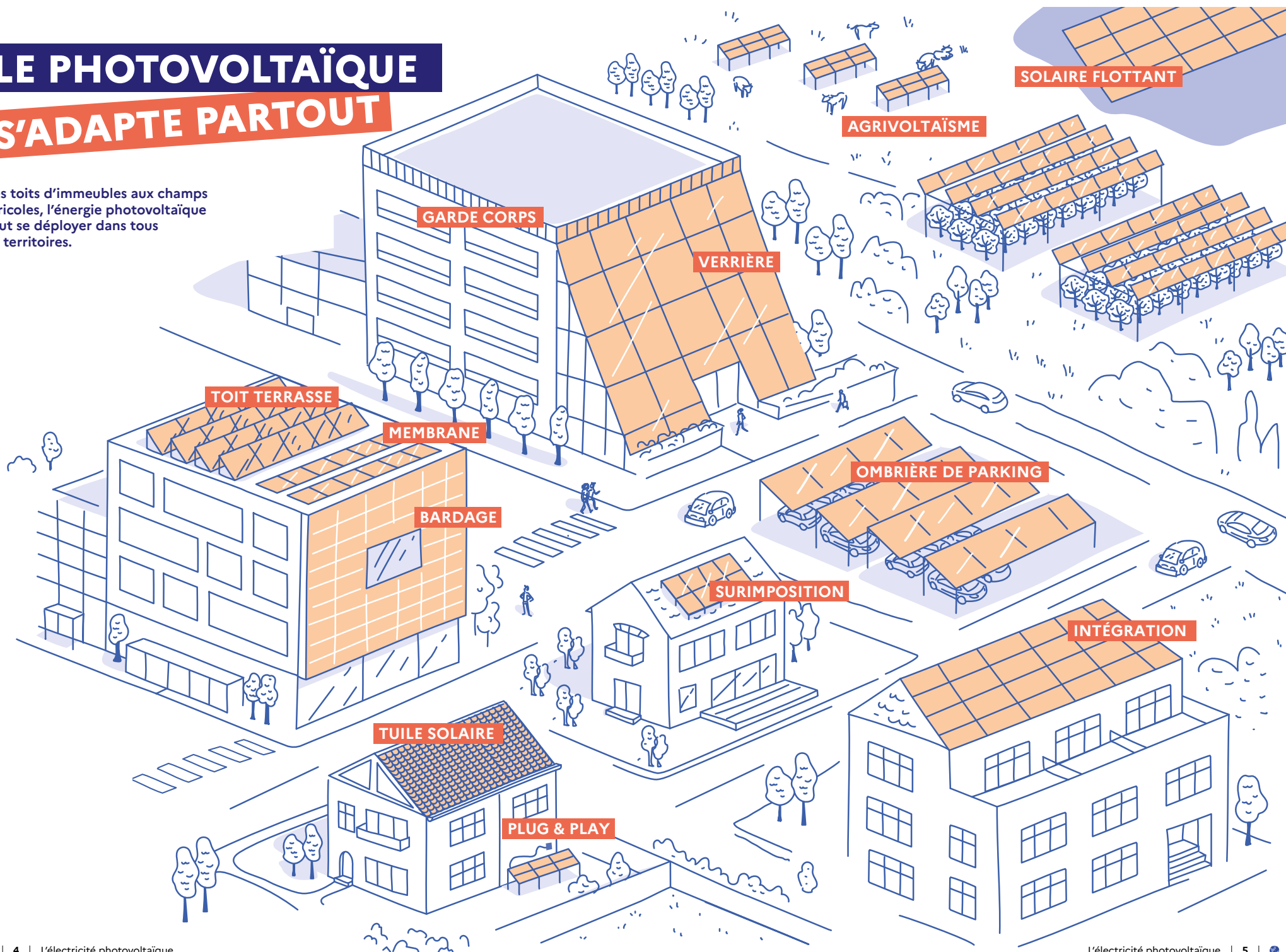
**6 % DE L'ÉLECTRICITÉ
PRODUITE** en France en 2025
provient du photovoltaïque

Source : RTE, Bilan électrique 2025.

LE PHOTOVOLTAÏQUE

S'ADAPTE PARTOUT

Des toits d'immeubles aux champs agricoles, l'énergie photovoltaïque peut se déployer dans tous les territoires.





COMMENT ÇA MARCHE ?

UNE CELLULE POUR FABRIQUER DE L'ÉLECTRICITÉ

Une cellule solaire photovoltaïque est un dispositif électronique qui convertit la lumière du soleil en électricité. Elle fonctionne grâce à des matériaux semi-conducteurs, le plus utilisé étant le silicium.

Ces matériaux absorbent les photons de lumière et les convertissent en électricité. Le courant généré peut alors être injecté dans le réseau électrique ou être stocké dans des batteries pour une utilisation ultérieure.

UN MODULE STANDARD EN SILICIUM CRISTALLIN POSSÈDE DE 60 À 72 CELLULES et génère une puissance maximale comprise entre 350 et 460 watts crête (Wc*)

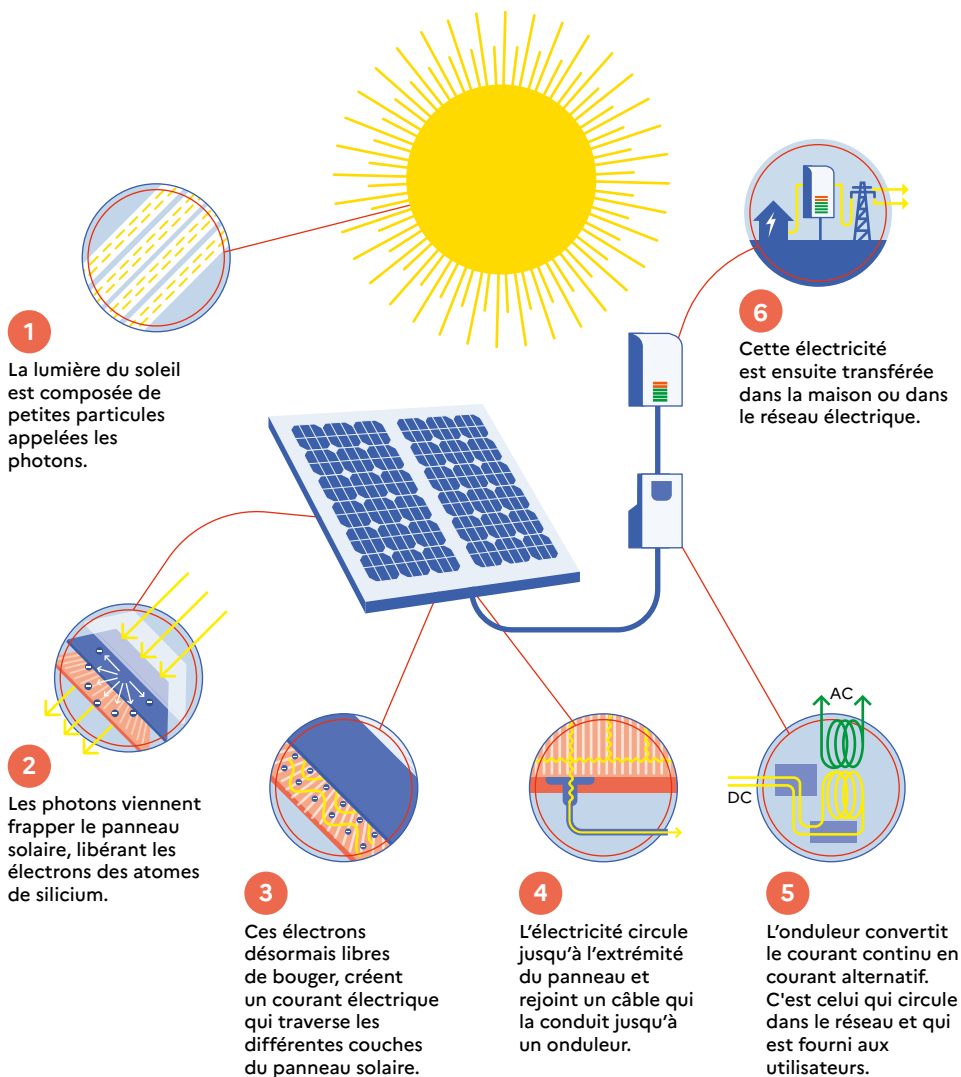
**Unité de mesure correspondant à la puissance maximale qu'un panneau solaire peut produire dans des conditions idéales.*

UN ASSEMBLAGE DE CELLULES POUR PRODUIRE DU COURANT

Chaque cellule ne génère qu'une petite quantité d'électricité. Assemblées en série et en parallèle, elles fournissent une tension et un courant électrique.

Les cellules photovoltaïques étant très fines et cassantes, elles sont protégées par différentes couches de matériaux afin de former un module photovoltaïque : en face avant, il s'agit le plus souvent d'un verre transparent et en face arrière d'un film en matériau polymère. Les enveloppes employées actuellement sont étudiées pour résister pendant au moins 30 ans aux agressions de l'environnement.

COMMENT FONCTIONNE UN PANNEAU SOLAIRE ?



Source: Solar Power Guide.



LES TECHNOLOGIES « SILICIUM » SONT LES PLUS RÉPANDUES

Elles utilisent des cellules extrêmement fines, connectées en série et encapsulées sous un verre protecteur. Il existe 2 types de modules :

- les modules en « silicium polycristallin », dont le rendement de conversion peut aller jusqu'à 20 % ;

- les modules en « silicium monocristallin », plus chers que les premiers mais avec un rendement de conversion plus élevé, pouvant aller jusqu'à 24 %.

Les modules utilisant cette technologie couvrent

95 % DU MARCHÉ MONDIAL

Source : Rapport ITRPV.

LES TECHNOLOGIES « COUCHES MINCES » SE DÉVELOPPENT

Ces cellules sont composées d'une couche mille fois plus fine que le silicium, d'un ou plusieurs matériaux, déposée sur un support (verre, acier inoxydable, matière plastique...).

Ces technologies, moins matures que celles en silicium, présentent néanmoins certains avantages économiques et environnementaux. Ces panneaux sont en effet moins chers et leur fabrication émet moins de gaz à effet de serre.

Ces dernières années, la recherche a permis d'améliorer ces panneaux, de les assembler et d'atteindre de meilleurs rendements en laboratoire. Les cellules pérovskite, tout particulièrement, présentent un fort potentiel pour le marché du photovoltaïque. Légères, souples et moins chères, elles pourraient dans le futur révolutionner la façon dont l'énergie solaire est déployée.



QUELLE EST SA PLACE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE ?

L'ÉLECTRICITÉ : SEULEMENT UN QUART DE NOTRE CONSOMMATION

En France, l'électricité est majoritairement produite à partir de sources d'énergie bas carbone : le nucléaire, l'hydroélectricité et les énergies renouvelables. Le mix électrique français est ainsi globalement décarboné, avec près de 95 % d'électricité produite sans émissions directes de CO₂. Toutefois, **l'électricité ne représente encore que 26,4 % de notre consommation totale d'énergie**. Nous dépendons donc toujours des énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon) pour certains de nos usages essentiels : nous chauffer ou nous déplacer par exemple.

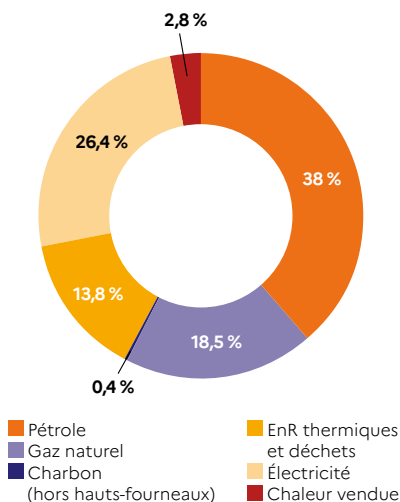
Le photovoltaïque représentait une puissance installée de 30,4 GW fin 2025¹. L'objectif fixé par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) est de 55 GW minimum en 2035². Le rythme va donc devoir s'accélérer pour atteindre ces objectifs plus ambitieux, en lien avec la forte augmentation de la production d'électricité totale.

Dans ce contexte, la France s'est fixée pour objectif d'accroître sa production d'énergie décarbonée, notamment électrique, pour atteindre entre 650 et 693 TWh en 2035, contre 544 TWh en 2025². Parallèlement, la consommation d'énergies fossiles devrait fortement diminuer, passant d'environ 900 TWh en 2023 à 330 TWh en 2035². Cette transformation permettra d'inverser progressivement la structure de notre consommation énergétique, **en passant d'environ 60 % d'énergies fossiles aujourd'hui à 60 % d'énergie décarbonée d'ici 2030, puis 70 % en 2035²**.

¹ Source : RTE, Bilan électrique 2025.

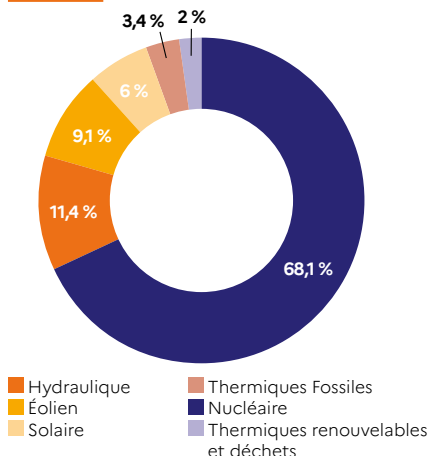
² Source : PPE 2026-2035.

Répartition de la consommation finale d'énergie en 2024



Source : SDES, Chiffres clés de l'énergie, Édition 2025.

Répartition de la production électrique en 2024



Source : RTE, Bilan électrique, 2025.

ÉLECTRIFIER MASSIVEMENT NOS USAGES POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Pour atteindre la neutralité carbone, la France s'est engagée dans une électrification progressive de ses usages afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles : le développement des véhicules électriques en est un exemple, tout comme la généralisation des pompes à chaleur qui remplacent progressivement les chaudières au fioul ou au gaz.

La demande d'électricité, appelée à augmenter, ne pourra pas être satisfaite sans un déploiement significatif des énergies renouvelables. Dans ce cadre, le photovoltaïque est un atout précieux : rapide à installer, il s'intègre facilement sur des toitures, des parkings, des friches ou des bâtiments existants. Il peut contribuer à renforcer l'indépendance énergétique du pays tout en réduisant les émissions de carbone liées à la production d'énergie.



QUELS SONT SES ATOUTS POUR L'ENVIRONNEMENT ?

UN BILAN CARBONE LÉGER ET EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Si l'on prend en compte **l'ensemble du cycle de vie d'un panneau photovoltaïque** – depuis l'extraction des matières premières jusqu'à son recyclage – on estime qu'1 kWh produit par une installation photovoltaïque en France émet en moyenne **entre 30 et 50 grammes de CO₂ équivalent¹**.

Les émissions du panneau lui-même proviennent essentiellement du procédé de fabrication utilisé et du mix énergétique du pays d'origine.

¹ Source : ADEME.

Ces dernières années, ce bilan carbone est en baisse constante, notamment grâce aux innovations rendant les procédés de fabrication moins énergivores, mais aussi aux efforts de décarbonation des pays producteurs.

Le remplacement de centrales thermiques par des installations photovoltaïques contribue lui aussi à constituer un mix électrique très peu carboné.

En phase d'exploitation, une centrale photovoltaïque n'émet aucun gaz à effet de serre et ne génère aucune pollution de l'air. Ce sont des atouts environnementaux majeurs.

UNE COMPOSITION SANS TERRE RARE

Les technologies solaires photovoltaïques actuellement commercialisées n'utilisent pas de terre rare. Certaines utilisent des métaux qui peuvent toutefois être critiques (c'est-à-dire revêtant une grande importance économique et présentant un risque élevé de rupture d'approvisionnement) : le tellure, l'indium et l'argent pour les couches minces, l'antimoine et l'argent pour la filière silicium. Si le silicium est considéré « critique » par l'Union européenne, il ne l'est pas par la France qui en est le 5^e producteur mondial ; les réserves mondiales de silicium étant par ailleurs importantes. Enfin, l'ADEME estime l'utilisation d'argent et d'antimoine moins critique que les autres matières, ces éléments étant substituables.

Un module nécessite **ENTRE 1 ET 3 ANS D'EXPLOITATION POUR COMPENSER L'ÉNERGIE CONSOMMÉE** lors de sa fabrication. C'est ce que l'on appelle le « temps de retour énergétique »

Source : photovoltaique.info/fr

EN SAVOIR +



Consultez le site :
mineralinfo.fr



Découvrez l'infographie
« La dépendance de la France
aux métaux stratégiques »





QUEL IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ ?

ENCORE PEU DE MESURES DISPONIBLES

À ce jour, l'impact des centrales photovoltaïques sur la biodiversité n'a fait l'objet de travaux scientifiques que sur un nombre limité de sites. Il est donc difficile de généraliser leurs résultats. Néanmoins, comme toute activité humaine, les centrales photovoltaïques, lorsqu'elles sont implantées en milieux naturels, peuvent avoir des incidences négatives sur la biodiversité et les sols, en modifiant les conditions d'accueil de la flore et de la faune sauvage, et leurs corridors de migration. Par exemple :

- le défrichement d'espaces naturels pour installer des centrales photovoltaïques au sol, la création de chemins pour y accéder, l'enfouissement des câbles, l'installation de clôtures peuvent engendrer des nuisances pour les oiseaux, les insectes, les pollinisateurs et certains mammifères ;
- le micro-climat au-dessus et en-dessous des panneaux peut provoquer des effets d'îlot de chaleur, réduire la lumière, modifier la température et le taux d'humidité de l'air.

Pour limiter ces impacts, les friches industrielles et les sites dégradés sont privilégiés pour accueillir des centrales photovoltaïques au sol, contrairement aux sites protégés et aux espaces forestiers ou naturels.

UNE PRÉOCCUPATION À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET

Lors de la conception, il est important de prévoir des couloirs de déplacements de la faune entre les rangées de panneaux et de protéger la biodiversité en limitant le défrichement, le terrassement et la création de voies d'accès goudronnées.

Les insectes, les reptiles et les oiseaux sont plus nombreux et plus diversifiés lorsque les rangées de panneaux sont espacées et lorsque des mesures de gestion de la végétation sont mises en oeuvre sur le site.

La hauteur des installations au sol est également un critère déterminant pour limiter l'ombrage et éviter la création de micro-climats.

La phase d'exploitation de la centrale doit veiller au repeuplement ou au maintien des espèces végétales et animales initialement présentes et ne pas nuire aux pollinisateurs.





LES SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES SE RECYCLENT-ILS BIEN ?

UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE OBLIGATOIRE ET ORGANISÉE

Les producteurs de modules photovoltaïques ont l'obligation de prévoir leur recyclage. En France, l'État a missionné l'éco-organisme SOREN pour la collecte et le traitement des modules en fin de vie.

Les procédés actuels permettent de recycler plus de 95 % de la masse des systèmes photovoltaïques, notamment le verre et le cadre aluminium. Les procédés de recyclage sont en constante optimisation pour traiter de façon efficace les éléments les plus stratégiques des modules photovoltaïques comme l'argent, le silicium et le cuivre, présents en très petites quantités mais dont les valeurs économique et stratégique sont importantes.

En 2024, **9 477 TONNES DE PANNEAUX SOLAIRES USAGÉS** ont été collectées (5 207 tonnes en 2023)

Source : SOREN, Rapport d'activité 2024.

Par exemple, depuis peu, de nouvelles techniques permettent de récupérer le verre intact des modules, d'isoler la couche en polymère contenant les cellules (plutôt que de procéder par broyage). L'objectif : réutiliser ces matériaux recyclés au sein de la filière et produire avec eux de nouveaux modules photovoltaïques. Les autres composants, non recyclables, sont valorisés en énergie ou éliminés.

EN SAVOIR +

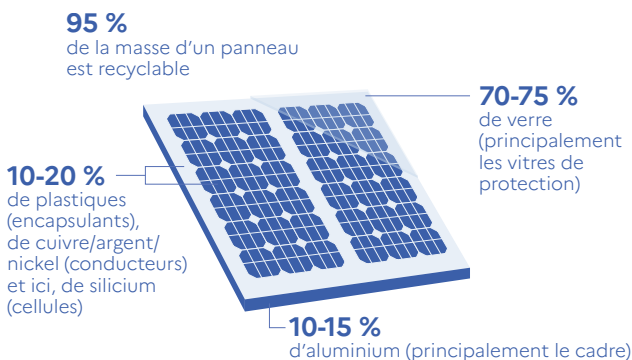


Pour savoir où déposer vos panneaux en fin de vie, consultez le site soren.eco

De quoi est composé un panneau ?

Répartition dans un panneau photovoltaïque en silicium cristallin avec un cadre en aluminium (en % de la masse).

Source : SOREN.





OÙ INSTALLER LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ?

DES PANNEAUX FACILES À INTÉGRER

Le photovoltaïque offre plusieurs options technologiques et peut s'adapter à une grande diversité de surfaces. On peut l'installer :

- sur les bâtiments (toitures, façades, verrières, fenêtres...);
- au sol, notamment dans le cadre de grandes centrales ;
- en ombrières de parking ;
- au sein d'exploitations agricoles ;
- sur des structures flottantes ;
- sur la carrosserie des véhicules électriques ;
- sur des textiles (toiles de tente ou voiliers par exemple).

Les installations placées sur les bâtiments (toits d'immeubles ou de parking par exemple) permettent de limiter l'utilisation des sols et donc de les préserver.

DE GRANDES SURFACES PARFOIS NÉCESSAIRES

Parce qu'elles représentent les projets les plus rentables à ce jour, les grandes centrales photovoltaïques au sol vont se développer fortement. Or, elles nécessitent de vastes surfaces (1 à 2 ha/MW installé). Ce futur déploiement interroge en matière de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, d'artificialisation des sols ou encore de biodiversité.

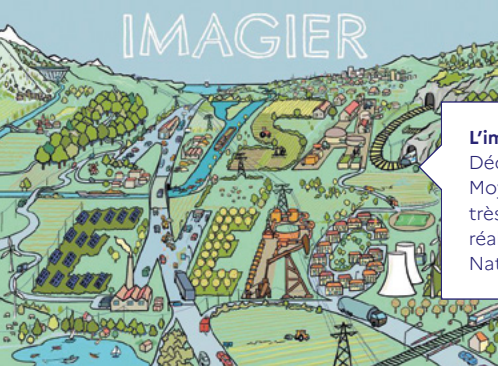
Une des solutions consiste à privilégier des implantations sur des surfaces déjà artificialisées et/ou dégradées : friches industrielles, anciennes carrières, sites présentant une pollution antérieure, zones industrielles ou artisanales...

S'ADAPTER AUX PAYSAGES

Depuis toujours, les besoins en énergie ont façonné les paysages. Actuellement, le défi consiste à trouver un équilibre entre la place laissée aux espaces naturels et celle nécessaire pour les activités humaines et la production d'énergie.

LES TERRITOIRES AU CŒUR DE L'ÉQUILIBRE ÉNERGÉTIQUE

Les sites de production et les lieux de consommation (maisons, bâtiments, entreprises, etc.) sont reliés à l'échelle nationale par des réseaux électriques. Ainsi, toute l'énergie produite peut voyager facilement vers les lieux où on en a besoin. Les territoires peuvent ainsi prendre leur part et contribuer à l'alimentation et/ou à l'équilibre des réseaux aux échelles locale, régionale, nationale voire européenne.



L'imagier « Paysage énergie »

Découvrez comment nos paysages ont évolué depuis le Moyen-Âge et comment ils évolueront à l'avenir dans ce très bel ouvrage disponible gratuitement en ligne. Il a été réalisé par la Chaire Paysage et énergie de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille.



QU'EST-CE QUE L'AGRIVOLTAÏSME ?

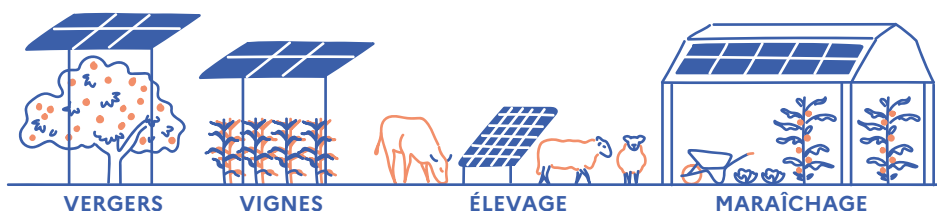
LE SOLEIL ET L'ESPACE EN PARTAGE

Les installations solaires ont longtemps couvert les toits des hangars agricoles et des serres. Désormais, elles s'étendent aux parcelles agricoles.

L'agrivoltaïsme est une solution qui repose sur une synergie entre « production d'énergie » et « production agricole ». L'installation photovoltaïque apporte un service supplémentaire à l'exploitant et lui garantit un bon rendement agricole.

Par exemple, des modules photovoltaïques peuvent être installés au-dessus de cultures qui ont besoin d'être protégées des intempéries ou d'un ensoleillement excessif. Dans ces situations, l'exploitant a plus de garanties de ne pas perdre sa production.

Exemples d'agrivoltaïsme



UNE IDÉE À BIEN ÉTUDIER

Un grand nombre de paramètres peuvent influencer le succès de ces installations (espèces cultivées, dimensions du projet, conditions climatiques locales...).

La présence de panneaux photovoltaïques peut par exemple diminuer l'effet d'évapotranspiration des sols et permettre ainsi une meilleure gestion des ressources en eaux (en particulier dans les régions sujettes aux périodes de sécheresse).

Des effets néfastes peuvent au contraire être constatés. En accentuant l'ombrage, les installations peuvent par exemple perturber la croissance des végétaux.

C'est pourquoi des travaux de recherche sont actuellement en cours. Ils s'appuient sur le partage d'expériences et le suivi de données issues du monde agricole.



COMMENT GÉRER UNE PRODUCTION VARIABLE ?

UNE PRODUCTION AUJOURD'HUI PRÉVISIBLE

La quantité d'électricité produite par un système photovoltaïque varie au cours de la journée, d'une journée à l'autre et au fil des saisons. Or, dans tout système électrique, la production et la consommation d'électricité doivent à tout moment être équivalentes pour assurer l'équilibre du réseau. Le gestionnaire de réseau doit donc anticiper et compenser ces variations à tout instant pour assurer un équilibre.

Les outils de prévision (météorologiques, estimations des consommations) permettent aujourd'hui de prédire la production photovoltaïque à court, moyen et long terme tout comme la demande en électricité. Ainsi pris en compte, le photovoltaïque ne perturbe pas les opérations d'équilibrage du réseau.

Avec un déploiement important des énergies renouvelables électriques, des dispositions complémentaires deviendront nécessaires pour rendre les réseaux intelligents : interconnexions entre les bâtiments tertiaires équipés de panneaux photovoltaïques et des immeubles d'habitation (ou des parking disposant de bornes de charges pour les véhicules électriques), compteur intelligent permettant un meilleur pilotage de la consommation, développement de l'autoconsommation électrique, poursuite des recherches sur des solutions de stockage...

EN SAVOIR +



Découvrez les prévisions de production solaire sur :
carte-productible.
photovoltaïque.info



LE PHOTOVOLTAÏQUE EST-IL COMPÉTITIF ?

DES INSTALLATIONS RENTABLES

Le coût de l'électricité photovoltaïque dépend de deux grandes variables : la puissance totale de l'installation et l'ensoleillement du site. Ainsi, pour une même installation, le coût de revient du kWh produit dans le nord de la France est 40 % plus élevé que celui produit dans l'extrême sud.

Les installations photovoltaïques de grande puissance et les centrales au sol fournissent une électricité parmi les moins chères.

UN INVESTISSEMENT INTÉRESSANT POUR LES PARTICULIERS

Les particuliers qui produisent de l'électricité grâce à une installation de petite puissance peuvent bénéficier du dispositif national de soutien financier : le tarif d'achat en « guichet ouvert ». Deux possibilités sont alors proposées :

— **L'électricité photovoltaïque est entièrement injectée et vendue** sur le réseau public de distribution.

— **L'électricité photovoltaïque est autoconsommée en totalité ou en partie**, l'excès de production non utilisé étant alors injecté et vendu sur le réseau.

Les coûts d'équipement, d'installation et d'exploitation ont connu par ailleurs une baisse spectaculaire au début de la décennie 2010. En cause : un accroissement significatif de la production de panneaux répondant à l'engouement mondial autour de cette énergie.

Il est également possible que l'électricité photovoltaïque soit autoconsommée totalement pour alimenter les équipements électriques du logement sans passer par le réseau public.

EN 10 À 20 ANS, la plupart des petites installations en toiture sont rentabilisées

Source : ADEME, Avis sur l'autoconsommation individuelle d'origine photovoltaïque, 2025.

EN SAVOIR +



L'avis de l'ADEME sur
l'autoconsommation
individuelle d'origine
photovoltaïque

Le photovoltaïque est un investissement à moyen-long terme pour les particuliers. Il est donc nécessaire de bien se renseigner afin d'anticiper son projet et ainsi identifier le meilleur mode de valorisation, en fonction de ses besoins énergétiques et de la production photovoltaïque estimée.

PRÉPARER SON PROJET D'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Pour en savoir plus sur la préparation et la réalisation d'un projet photovoltaïque, ainsi que sur les tarifs et les évolutions réglementaires les plus récentes, vous pouvez consulter le site : **photovoltaïque.info**



COMMENT INVESTIR DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE ?

ÉQUIPER SON HABITATION EN PHOTOVOLTAÏQUE

En règle générale, le photovoltaïque s'installe en toiture des habitations car c'est là que se trouvent la place nécessaire (10 à 30 m²) et l'inclinaison la plus favorable. Une bonne orientation est également requise (sud, sud-est ou sud-ouest).

Mais, une façade bien exposée peut aussi constituer une alternative à la toiture. Dans les zones géographiques moins ensoleillées, il faudra prévoir une surface de modules plus importante pour obtenir la même quantité d'électricité que dans une zone plus ensoleillée.

Pour une installation plus simple, on peut se tourner vers les kits solaires dont le marché est en plein essor depuis 3 ans.

Commercialisés dans plusieurs enseignes de grande distribution ou en ligne, les kits « Plug & Play » sans injection sur le réseau peuvent être installés par des particuliers eux-mêmes. Ils se branchent directement à une prise électrique et bénéficient de démarches administratives simplifiées. Avec des tarifs d'achat compris entre 1,5 et 2 € par Wc, ils sont rentables en moins de 10 ans (s'ils sont bien installés !). Ils peuvent couvrir une partie des consommations permanentes du logement (consommation VMC, réfrigérateur, congélateur...) pendant la journée mais ne peuvent pas satisfaire tous les besoins. Les foyers doivent rester connectés au réseau.

Attention cependant à la sécurité électrique des kits solaires. Il est important de choisir un kit adapté à votre installation électrique, et de savoir quelle puissance maximale peut être branchée sur la prise choisie pour le kit. De plus, il faut pouvoir orienter les modules face au sud (sans ombre portée) et si possible avec une inclinaison entre 30 et 40 % pour optimiser la production.

64 % DES FRANÇAIS seraient **INTÉRESSÉS PAR LA PRODUCTION ET L'AUTOCONSUMMATION** de leur propre électricité photovoltaïque, et ce, **MÊME SI LE COÛT ÉTAIT PLUS ÉLEVÉ**

Source : Sondage OpinionWay pour l'ADEME, Les Français et l'environnement : attitude des Français à l'égard de la qualité de l'air et de l'énergie en 2023 - Vague 10, 2024.

PARTICIPER À UN PROJET CITOYEN OU PARTICIPATIF

Ce type de financement permet aux citoyens d'investir une partie de leur épargne et de participer au montage de projets vertueux pour l'écologie et créateurs d'emplois locaux. Ces projets permettent aussi de rencontrer d'autres habitants partageant des valeurs communes.

Les citoyens peuvent participer de deux façons :

— **via le financement participatif** : en prêtant une somme d'argent au porteur de projet et en étant rémunéré par des intérêts ;

— **via l'investissement dans un projet à gouvernance locale** : en faisant l'acquisition de parts du capital de la société porteuse de projet et en s'investissant dans la gouvernance pour pouvoir peser dans les prises de décision.

En 2021, les 3 filières EnR électrique (éolien, photovoltaïque, hydroélectricité) représentaient **51 000 EMPLOIS*** et la filière photovoltaïque **18 300 EMPLOIS***

* Équivalent temps plein.

Source : ADEME, Marchés et emplois concourant à la transition énergétique, 2024.

EN SAVOIR +



Energie Partagée,
L'Association des Centrales
Villageoises



L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers

